

L'agglomération inspire la prudence en Val d'Issole

Lors du dernier conseil communautaire, lundi, les représentants des communes ont abordé le nouveau schéma intercommunal et ont plaidé pour une période de réflexion

Difficile, lors d'un conseil communautaire, de ne pas aborder le projet de schéma intercommunal présenté dernièrement par le préfet du Var. Notamment lorsque la communauté de communes, Val d'Issole en l'occurrence, est pressentie pour former une communauté d'agglomération avec le Comté de Provence et Sainte-Baume-Mont-Aurélien.

Au-delà de la réticence, c'est bel et bien la prudence qui régnait lundi soir à La Roquebrussanne. André Guiol, le président, a rappelé que « l'emploi, les transports et le logement sont toujours les raisons majeures qui nous motiveront pour nous regrouper en une seule entité. » Un président soucieux de préciser : « Si je me suis prononcé pour le projet présenté par le préfet, c'est bien en votre nom puisque j'avais recueilli l'assentiment du bureau avant la commission ».

Quelle position adoptera Méounes ?

Se pose toutefois la question de Méounes. Une com-

mune tentée de rejoindre l'intercommunalité du Gapeau. À ce titre, Jean-François Massué, le maire méounais, compte bien mettre à profit les trois mois de réflexion accordés par l'État.

« Nous devons prendre connaissance de certaines simulations financières pour savoir où se situe l'intérêt de notre village ». Une décision fort bien acceptée par ses pairs conscients que « seuls les élus d'une commune sont aptes à juger des orientations à prendre ». Même si Jean-Pierre Morin, le maire de Sainte-Anastasie, a souligné : « Nous nous sommes prononcés en faveur de ce territoire, nous aurons du mal à modifier son périmètre ».

Les finances au cœur du débat

L'aspect financier est bien au cœur des débats. Qui dit intercommunalité pense compétences et, donc, dotation globale de fonctionnement (DGF) en hausse. « Attention, la DGF bonifiée sera supprimée dans les deux ans. Marylise Lebranchu, le ministre, a insisté sur ce point et la dotation de



André Guiol, Jean-François Massué, Gérard Fabre et Michel Gros doivent faire face au défi de l'intercommunalité.

(Photos doc V. M.)

l'État ira en diminuant au fil des ans », s'insurge Gérard Fabre, le maire de Garéoult, plus enclin à poursuivre

l'aventure sous forme d'une communauté de communes. « Adopter l'agglomération peut nous valoir de pren-

Les autres points

Avant d'aborder le dossier intercommunal, les élus du Val d'Issole ont attribué un fonds de concours à la commune de Méounes, d'une valeur de 72 976 euros, pour l'aménagement du parking du Forum situé à la sortie ouest de la commune. Un espace utilisé pour les manifestations à vocation intercommunale. Les contributions aux organismes de regroupement s'élèvent à 93 914 €, pour le syndicat mixte de la Provence verte, et 51 550,19 € pour la Mission locale. Il a également été décidé d'allouer la somme de 18 000 € pour les sentiers d'interprétation et de découverte à Mazaugues.

Sur la commune de La Roquebrussanne, a été décidé d'acquérir une parcelle au lieu-dit « Serre d'Olivier » afin de lutter contre les friches agricoles et faciliter l'implantation de nouvelles espèces végétales.

dre des compétences que nous ne pourrions pas assumer dans l'avenir ». Pour Michel Gros, le maire de La Roquebrussanne, « il est utopique de penser que nous aurons tout résolu d'ici trois mois. En revanche, il est important que nous parlions tous d'une seule voix afin de ne pas compromettre l'avenir ».

Un futur qui passera par les conseils municipaux. « Pre-

nez votre décision dans vos communes après avoir pris connaissance des diverses simulations présentées par la préfecture. Le conseil communautaire se réunira ensuite. Nous aurons un grand débat et opérons pour la solution qui semblera la meilleure à l'ensemble de la communauté », a conclu André Guiol.

A. REVELLO
arevello@varmatin.com